



Niort, le 15 mars 2020

SNUipp-FSU des Deux-Sèvres  
Maison des syndicats  
8, rue Joseph Cugnot  
79 000 NIORT  
05 49 73 12 52  
snu79@snuipp.fr

A Monsieur le Directeur Académique des Deux-Sèvres,

Copie à Mesdames et Messieurs les IEN.

Monsieur le Directeur Académique,

La période troublée que nous traversons amène nos collègues enseignants à se poser beaucoup de questions quant à la façon dont les choses vont se passer lundi matin.

Nous avons eu des retours très disparates des différentes circonscriptions dans notre département, aussi, **nous vous demandons qu'une communication départementale officielle soit faite par vos soins**, afin que tous les enseignants du département aient les mêmes informations et soient logés à la même enseigne.

Cette communication doit être faite à tous les enseignants sur leur boîte professionnelle, et pas uniquement aux directeurs et directrices.

Il est urgent de rappeler à nos collègues que les déplacements doivent être limités et que le télétravail doit être la norme. Plusieurs mails reçus dans ces dernières 48h laissent entendre que les enseignants doivent être à l'école lundi, or, cela va à l'encontre des principes de précaution édictés par le premier ministre.

Un grand flou règne concernant l'accueil des enfants de personnels soignants, car les consignes n'ont pas été clairement les mêmes d'une circonscription à l'autre, notamment concernant le fait que l'école doit accueillir les enfants dont les deux parents sont soignants. Nous vous demandons là aussi de clarifier la situation à l'échelle du département, et de rappeler que la journée de lundi et ce début de semaine sont des temps de mise en place, mais que les choses devront s'organiser rapidement afin d'accueillir ces enfants dans les meilleures conditions dans la semaine, sur des lieux regroupés.

De plus, dans ce dossier, nous sommes inquiets concernant la santé de nos collègues. Ces enfants dont les parents sont directement en contact avec des personnes atteintes du virus ont plus de chances d'être des porteurs dudit virus. Quelles mesures de protection vont être offertes aux personnels qui seraient volontaires pour les accueillir ?

Les personnels d'enseignement, d'accompagnement ou de surveillance ou d'administration des établissements du second degré doivent également être traités de façon égalitaire. Car il n'est pas possible de prendre en compte la gravité du moment si les consignes ne sont pas elles mêmes harmonisées.

Il faut aussi que les collègues directeurs soient destinataires de la communication qui a été faite aux mairies afin que les échanges soient facilités avec les élus.

Nous souhaiterions aussi que des précisions soient apportées quant à la désinfection des locaux scolaires, notamment des locaux qui serviront de bureau de vote ce jour.

Nous espérons qu'aucune pression ne sera mise sur les personnels enseignants et AESH pour qu'ils soient présents dans les écoles la semaine prochaine, et que les AESH seront bien mis en ASA, comme cela est préconisé par le ministère. Nos collègues doivent avant tout se protéger et protéger leur famille.

Notre fédération syndicale vous a adressé une demande de rendez-vous afin de clarifier la situation et afin que nous puissions fournir des informations vérifiées avec vous aux nombreux collègues qui nous contactent. Nous espérons donc pouvoir vous rencontrer dans les plus brefs délais. Nous vous remercions aussi de la réponse rapide que vous apporterez à ce courrier, car nous avons besoin de pouvoir apporter des réponses à nos collègues qui s'adressent tout naturellement à nous en tant que représentants des personnels.

Enfin, nous vous demandons, Monsieur le Directeur Académique de bien vouloir reporter les instances qui étaient prévues la semaine prochaine.

Soyez assuré, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et messieurs les IEN, de notre attachement au bon fonctionnement du service public d'éducation.

Julie Couprie, Lydie Palpacuer,  
Co-secrétaires départementales du SNUipp-FSU 79